

# Le Folgoët Infos

Keleier Ar Folgoad

**VENDREDI 18 FEVRIER 2021**

## Memento

- \* **Cabinet d'infirmiers Gisèle Cornec, Thomas, Loac, Tanguy**, 14 route de Lannilis (02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20)
- \* **Cabinet d'infirmier Sylvie Cornec et Thierry Bourhis**, 19 résidence de l'Oratoire (09.54.24.83.00 ou 07.68.19.08.21)
- \* **Cabinet d'infirmiers D. Manceau**, Kergolestroc (02.98.83.31.07 ou 06.67.35.44.90)
- \* **Taxi Ar Folgoad** : ☎06.98.23.58.48. Conventionné CPAM toutes distances 7jrs/7.
- \* **Pharmacie**: 02.98.83.17.05 – Service de Garde : 3237
- \* **Eaux/assainissement** : 02.98.83.02.80
- \* **ENEDIS** : 0972.675.029. – **URGENCE GAZ** 0800.47.33.33

**La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**

☎02.98.83.01.92 [mairie.le-folgoet@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-folgoet@wanadoo.fr) [www.lefolgoet.fr](http://www.lefolgoet.fr)

**L'agence postale est ouverte le lundi (8H45/11H45 – 13H45/16H45) ; les mardis, jeudis et vendredis (8H45/11H45). Fermée le mercredi et le samedi.** ☎02.98.83.59.00

### \* Urbanisme

Déclarations préalables – M. Girard CHESNAIS, installation de BPO pour le déploiement de la fibre.

### \* Agence postale communale

**RAPPEL** : il est possible de retirer un colis ou une lettre en instance du lundi au vendredi **aux heures d'ouverture de la mairie** sur présentation d'une pièce d'identité. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez confier votre pièce d'identité à une tierce personne ainsi que l'avis de passage du facteur sur lequel vous aurez préalablement complété la procuration au verso de cet avis.

#### **Nouvelle modalité d'expédition de marchandises à l'international hors union européenne et DOM TOM**

! Désormais, les déclarations douanières pour tous les envois internationaux de marchandises **hors Union Européenne et DOM TOM** sont à remplir depuis votre ordinateur sur le site [www.laposte.fr/formulaire-douane](http://www.laposte.fr/formulaire-douane) ou depuis votre téléphone portable sur le site [www.laposte.fr/declaration-douaniere](http://www.laposte.fr/declaration-douaniere).

Aucun colis ne sera accepté si cette formalité n'a pas été établie au préalable.

### \* Recensement du citoyen

Les jeunes gens, garçons et filles, doivent se faire recenser **entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire** (se présenter en mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité). Une attestation de recensement sera ainsi délivrée par la mairie. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans. Pour pouvoir vous inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) soumis au contrôle de l'autorité publique, vous êtes tenu de présenter : avant vos 18 ans : l'attestation de recensement ou le document attestant de votre situation au regard de la JDC ; 18 à 24 ans : un document attestant de votre situation au regard de la JDC. Pour pouvoir vous inscrire à l'examen du permis de conduire : avant 17 ans : pas de justificatif à fournir, de 17 à 24 ans : vous devez présenter un document attestant de votre situation au regard de la JDC, à partir de 25 ans, vous n'avez plus à fournir de justificatif.

## Vie Paroissiale – Buhez ar barrez

☎02.98.47.93.79 - [sanctuaire@ndfolgoet.fr](mailto:sanctuaire@ndfolgoet.fr) ☎02.98.83.00.43 - [secretaire@ndfolgoet.fr](mailto:secretaire@ndfolgoet.fr)

**Obsèques** : Mme Marie Josée SALOU, 83 ans.

**Dim 21** : messe à 11h.

## Bibliothèque municipale – Levraoueg

02.98.21.15.46 [bibliotheque.le-folgoet@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.le-folgoet@wanadoo.fr)

En raison du couvre-feu, la bibliothèque modifie ses horaires d'ouverture :

\*mar (horaire modifié) : **15h00**/17h30 - \*mer : 9h30/12h et 14h/17h - \*ven : 15h30/17h30 - \*sam : 9h30/12h  
\*dim : 10h/12h.

### ATTENTION !

Derniers jours pour visiter l'exposition  
« tous mes droits d'enfant »

Jusqu'au 21/02 aux heures d'ouverture de la bibliothèque

## Heure du conte

SAM 20, à 14h30 et 16h.

A partir de 3 ans, inscription obligatoire (jauge très limitée).

C'est le retour !

## Vie associative – Kevredigezhioù

### Ecole Paul Gauguin LE FOLGOET

SAM 20 :

**récupération des journaux**

de 10h30 à 11h30 à l'espace Kermaria.

Port du masque obligatoire.

### Le comité d'animation de Le Folgoët

lance ses actions en vue du 1er mai au profit de l'association "Une oasis pour la sclérose en plaques".

A partir de cette semaine, une vente de gâteaux Bijou est organisée. Les bons de commandes sont disponibles sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) ou ☎06.13.75.45.61 (Mme Duboc Frédérique).

Date limite des commandes le 14/03/2021.

D'autres actions suivront. Merci de répondre présent pour soutenir cette association.

## Chez nos voisins – Ha-tro-war-dro

✦ **COFFRE A JOUETS du Secours Catholique de Lesneven** : ouvert ce sam 20 de 10h à 12h et de 14h à 16h. Grand choix de jeux, de livres .... de secondes mains pour les différents âges de l'enfant, propres et en excellent état..... Par ce geste aidons le Secours Catholique à poursuivre sa mission auprès de familles en grandes difficultés. ouvert tous les lundis.

## RUBRIQUE COMMUNAUTAIRE

### Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

La Communauté Lesneven Côte des Légendes, le centre socioculturel et l'association Familles Rurales de Guissény s'associent pour proposer une soirée cinéma gratuite en ligne autour du programme « Questions de famille ». Conçu par l'association Côte Ouest, en partenariat avec le REAAP 29 (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) et la CAF du Finistère : ce sont 6 courts-métrages qui proposent un parcours dans des familles de toutes sortes, de diverses origines, à travers la caméra de cinéastes européen(s). Différentes formes cinématographiques sont proposées pour mettre en avant des modèles familiaux variés. Chaque court métrage pose un regard singulier sur cette thématique pour interroger notre rapport à la famille, et questionner les liens tissés entre diverses générations. Que l'on soit parent, enfant ou grand-parent, que signifie « faire famille » ?

Diffusion en ligne : VEN 26 à partir de 18h. Gratuit – Dès 12 ans – INS : demandez le lien par mail : [csc.lesneven@wanadoo.fr](mailto:csc.lesneven@wanadoo.fr)  
☎02.98.83.04.91.



## MAISON DE L'EMPLOI / Maison de Services Au Public de Lesneven

Du lundi au vendredi : 8h30-12h00/13h30-17h30 (16h30 le vendredi). ☎02.98.21.13.14

☞ : Matinée **JOB DATING** le 25/02 de 9H à 12H : l'ADMR recrute en CDI, CDD et sur des postes saisonniers à pourvoir pour des étudiants. Prendre RDV auprès de notre accueil.

### Petites annonces

\*Jne fille, 20 ans, propose ses services pour ménage, garde d'enfants... 1 ou 2 h/semaine. ☎06.40.47.63.78

\*Vds Peugeot 108 style. Etat neuf. 3 500 Kms. 9 690 €. ☎06.18.60.54.17

## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2021

### COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte administratif 2020 du budget Commune qui peut être synthétisé comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		141 830,23 €	77 479,21 €		77 479,21 €	141 830,23 €
Opérations de l'exercice	1 630 886,14 €	2 001 478,03 €	1 701 242,25 €	2 359 517,73 €	3 332 128,39 €	4 360 995,76 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 630 886,14 €</b>	<b>2 143 308,26 €</b>	<b>1 778 721,46 €</b>	<b>2 359 517,73 €</b>	<b>3 409 607,60 €</b>	<b>4 502 825,99 €</b>
Résultats de clôture		512 422,12 €		580 796,27 €		1 093 218,39 €
Restes à réaliser			82 315,00 €	237 000,00 €	82 315,00 €	237 000,00 €
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>		<b>512 422,12 €</b>	<b>82 315,00 €</b>	<b>817 796,27 €</b>	<b>82 315,00 €</b>	<b>1 330 218,39 €</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		<b>512 422,12 €</b>		<b>735 481,27 €</b>		<b>1 247 903,39 €</b>

### COMPTE DE GESTION 2020 - COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte de gestion 2020 de la Commune présenté par le trésorier municipal pour l'exercice 2020.

### AFFECTATION DU RESULTAT 2020 – COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** d'affecter le résultat de l'exercice 2020 du budget de la Commune, tel que présenté ci-dessous :

Résultat de l'exercice 2020 : excédent de fonctionnement	512 422,12 €
<b>Proposition d'affectation de l'excédent 2020 :</b>	
- Exécution d'un virement à la section d'investissement 20201	510 000,00 €
- Affectation à l'excédent reporté :	2 422,12 €

### AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BP 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** l'engagement des dépenses d'investissement décrites dans le tableau ci-dessus avant le vote du budget primitif 2021 de la commune

Chap	Art	Objet	Montant
20	2051	Logiciel Horizon Cloud	8 000.00
21	2184	Chariot service cantine	228.00
21	21731	Lanterneaux local Foulée	3 600.00
21	2181	Garde-corps Aire de jeux Doyenné	1 387.00
21	2182	Grilles réhausses latérales camion benne	1 580.00

### COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte administratif 2020 du budget du lotissement « Clos des Coquelicots » tel que présenté ci-dessous.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	16 715,00 €	16 715,00 €	16 715,00 €	0,00 €	33 430,00 €	16 715,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>16 715,00 €</b>	<b>16 715,00 €</b>	<b>16 715,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>33 430,00 €</b>	<b>16 715,00 €</b>
Résultats de clôture		0.00 €		-16 715,00 €		-16 715,00 €
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>				<b>-16 715,00 €</b>		<b>-16 715,00 €</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>				<b>-16 715,00 €</b>		<b>-16 715,00 €</b>

### COMPTE DE GESTION 2020 - LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le compte de gestion 2020 du lotissement communal « Clos des Coquelicots » présenté par le trésorier municipal pour l'exercice 2020.

### AGES ET VIE – Accord de principe

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DONNE SON ACCORD DE PRINCIPE** sur l'implantation d'une résidence seniors autonome de 16 logements sur la commune. Le projet sera étudié par la structure « Ages et vie », sur la parcelle située rue du Verger, après le parking desservant l'école privée.

### PETITES VILLES DE DEMAIN - Convention

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention « Petites villes de demain » telle que présentée et tout acte y afférent.

**Ce programme vise à donner aux élus des communes** et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants **qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.**

Il constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et en participant à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement. Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, pour en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local et qui contribuent aux objectifs de développement durable.

### DEMANDE DE DÉROGATION AU REPOS DOMINICAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTÉ** la demande de dérogation au repos dominical pour des travaux de récolte de plançons de betteraves.

### CLOS DES COQUELICOTS – Convention de desserte en gaz naturel

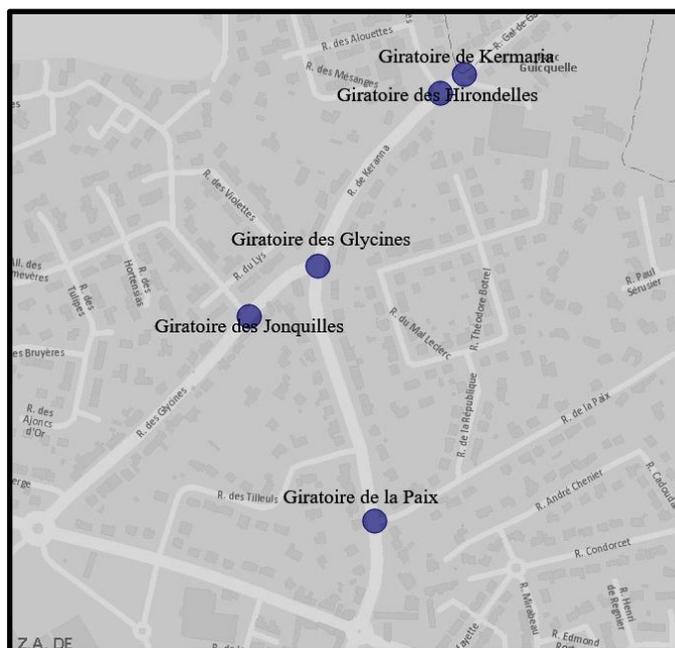
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de desserte en gaz naturel du lotissement « Clos des Coquelicots » ainsi que tout acte y afférent.

### CONVENTION DE PARTENARIAT POUR ENTRETIEN DES VOIES LIMITOPHES LE FOLGOËT/LESNEVEN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **VALIDÉ** le projet de convention de répartition de l'entretien des voies et chemins communaux délimitant les deux communes ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention

### DENOMINATION DES GIRATOIRES - rues de Keranna et des Glycines

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **VALIDÉ** la dénomination des giratoires telle que présentée ci-contre.



### SDEF – Convention pour raccordement Basse tension, Eclairage public et Télécom – Lotissement Clos des Coquelicots

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTÉ** le projet de réalisation des travaux : raccordement Basse Tension, Eclairage public et Télécom au lotissement communal ; **ACCEPTÉ** le plan de financement proposé par le Maire et le versement de la participation communale estimée à 58 750,00€ ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique autorisant l'intervention du SDEF et détaillant les modalités financières entre la commune et le SDEF, et ses éventuels avenants.

### SDEF - Atelier communal : Convention de maîtrise d'ouvrage unique et d'exploitation pour pose de panneaux photovoltaïques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** les conditions techniques et financières de la convention d'occupation temporaire du domaine public en vue de l'exploitation d'une centrale solaire sur toiture du futur atelier communal ainsi que celles de la convention de maîtrise d'ouvrage unique, entre la Commune et le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF), dans le cadre des travaux de construction du bâtiment (pour la pose du photovoltaïque ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer lesdites conventions et les éventuels avenants.

Le compte-rendu provisoire de la séance du conseil municipal du 4 février 2021 est consultable sur le site internet de la commune : [www.lefolgoet.fr](http://www.lefolgoet.fr) ; onglet « Votre Mairie » ; « Compte-rendu du conseil municipal »